

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Comité I

Proposition CoP16 Prop. 28 de transférer *Chelodina mccordi*
de l'Annexe II à l'Annexe I

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par les Etats-Unis d'Amérique après discussion sur cette question à la neuvième séance du Comité I.

A l'adresse du Comité pour les animaux

Décision 16.XX

Inclure la tortue de McCord (*Chelodina mccordi*) en priorité dans l'examen périodique des annexes à sa 27^e session.

A l'adresse du Secrétariat

Décision 16.XX

Réunir en coordination avec les Etats de l'aire de répartition de la tortue de McCord (*Chelodina mccordi*), l'Indonésie et le Timor Leste, des informations pertinentes pour l'examen périodique des annexes, que le Comité pour les animaux étudiera à sa 28^e session.